

AR PREFECTURE

006-250601879-20170928-68\_2017-DE  
Reçu le 13/10/2017



68-2017

## Séance du Bureau Syndical du 28/09/2017

### DELIBERATION N°68-2017 : AUTORISATION D'EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit septembre à 14H30, les membres du Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM), créé par arrêté inter-préfectoral des 1er septembre 1989, 11 septembre 1989 et 2 octobre 1989, se sont réunis au SICTIAM, 2323 chemin Saint Bernard- Porte 15, bâtiment 3 - Vallauris sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Charles Ange GINESY, Président, et sous sa présidence.

#### Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau syndical:

- M. Charles-Ange GINESY - Président,
- M. Jean-Claude RUSSO - 1<sup>er</sup> Vice-Président
- M. Hervé ROMANO - 3<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Jean Luc RICHARD - 4<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Roland LARBRE - 5<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Jean Paul ZANIN - 6<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. François BESSET - délégué titulaire de la commune de Saint Martin du Var,
- M. Jean Louis MEUNIER - délégué titulaire de la commune de Tourrettes sur Loup,
- Mme Denise LEIBOFF - déléguée titulaire de la commune de Lieuche,
- M. Claude ASTORE - délégué titulaire de la commune de La Seyne sur Mer (83),
- M. Jean Paul LEONI - délégué titulaire de la commune de Bairols,
- M. Raoul VERANY - délégué titulaire de la commune de Thierry.

#### Étaient absents :

- M. Antoine VERAN- 7<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Jean Marc DELIA - 8<sup>ème</sup> Vice-Président,
- Mme Christine PREMOSELLI - 9<sup>ème</sup> Vice-Président,
- Mme Gisèle STIVANIN - déléguée titulaire de la commune de Néoules (83).

#### Assistaient en outre à la séance :

M. Francis KUHN - Directeur Général du SICTIAM  
Mme HOUZET Sophie – Directrice Générale Adjointe du SICTIAM

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

M. Jean Paul ZANIN, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°68-2017 : AUTORISATION D'EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

M. le Président poursuit :

« Le financement d'investissements supplémentaires au SDDAN, nécessite la réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 1.154.000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Pour le financement de cette opération, le Président du SICTIAM est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 1 154 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

**Ligne du Prêt : PSPL**

**Montant : 1 154 000 euros**

**Durée de la phase de préfinancement : 36 mois**

**Durée d'amortissement : 25 ans**

**Périodicité des échéances : annuelle**

**Index : Livret A**

**Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 1,00 %**

**Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA**

**Amortissement : Prioritaire**

**Typologie Gissler : 1A**

**Commission d'instruction : 0.06 % du montant du prêt**

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds ci-dessus évoqué,
- **Autorise** Monsieur le Président à le signer et à effectuer toutes les démarches liées à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Charles-Ange GINESY



**Séance du Bureau Syndical du 28/09/2017**

Nombre de membres afférents au B.S. : 16  
Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de membres ayant pris part au vote : 10

Date de la convocation : 22/09/2017  
Date d'affichage : 13/10/2017